



MÉMORANDUM 2024

FÉDÉRATION MULTISPORTS ADAPTÉS

INTRODUCTION

L'activité physique et sportive régulière est un déterminant majeur de l'état de santé des individus, quelle que soit leur situation. En effet, les bienfaits physiques, psychologiques et sociaux du sport ne sont plus à démontrer. Ils sont d'autant plus importants pour les personnes en situation de handicap et/ou de maladie qui y trouvent une source de bien-être et d'épanouissement.

L'article 30 de la Convention ONU cadre d'ailleurs cet enjeu majeur d'une pleine participation à la vie culturelle, récréative, aux loisirs et **aux sports** et précise, en son article 22ter, que « Chaque personne en situation de handicap a le droit à une pleine inclusion dans la société, y compris le droit à des aménagements raisonnables ».

Parce que l'ensemble des personnes en situation de handicap et/ou de maladie a le droit, sur base de l'égalité des chances, à l'accès à tous les aspects de la société, y compris aux activités sportives, la **Fédération Multisports Adaptés (FéMA) est déterminée à poursuivre et intensifier le développement du Sport Adapté**, levier important d'inclusion, sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et à rendre le Sport Adapté accessible à tous.

NOS REVENDICATIONS

Pour mener à bien tous ces enjeux, faire reconnaître l'importance et la plus-value du Sport Adapté et garantir à toute personne en situation de handicap et/ou de maladie l'accessibilité à un Sport Adapté à sa situation, la FéMA demande au monde politique :

- Un **financement** au plus près des besoins de la FéMA et une **reconnaissance du Sport Adapté**. Cela passe par une **modification du décret** portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté française.
- Un **financement structurel**, octroyé aux **clubs affiliés** proportionnel à l'augmentation du nombre de clubs de façon, notamment, à ce que les clubs puissent répondre à l'enjeu d'égalité des chances en réclamant à leurs membres une cotisation accessible quelle que soit leur situation socio-économique.
- Un **soutien à l'innovation** facilitant et incitant à la **création de nouveaux clubs sportifs adaptés**.
- Une **reconnaissance** et un financement **en tant que déléataire de formation** afin de renforcer la formation des moniteurs spécialisés pour les pratiques du Sport Adapté, dans le cadre des formations certifiées par l'Adeps ou en dehors.
- Des moyens alloués à la **promotion et médiatisation** des activités sportives adaptées.
- L'amélioration de l'accessibilité des **infrastructures sportives** et de leurs abords pour toutes les personnes en situation de handicap et/ou de maladie.



QUI SOMMES-NOUS ?

Fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Adeps), la FéMA est un acteur incontournable du Sport Adapté dans le paysage sportif francophone. Depuis plus de 23 ans, la FéMA place la personne en situation de handicap et/ou de maladie au centre de son action sportive en organisant et développant, sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la pratique du Sport Adapté.

La FéMA inscrit son action sportive dans le cadre législatif du Décret portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté française et de la Convention ONU.

NOTRE AMBITION

Permettre à toutes les personnes en situation de handicap et/ou de maladie qui le souhaitent de **pratiquer une activité sportive** de leur choix, au niveau où elles le souhaitent, dans les meilleures conditions.

NOS MISSIONS

- Intégrer socialement des personnes en situation de handicap et/ou de maladie au moyen d'une diversité de pratiques sportives multidisciplinaires et multihandicaps ;
- Organiser, promotionner et développer la pratique du sport adapté ;
- Fédérer, soutenir, proposer des services et des activités sportives aux clubs affiliés ;
- Organiser des formations afin d'améliorer la qualité de l'encadrement (moniteurs, entraîneurs, etc.) ;
- Défendre le sport adapté au niveau politique.

QUELQUES CHIFFRES



CONTACT

Christophe DERAMAIX, Directeur FéMA
+32494 45 44 31 | direction@sportadapte.be